Image not found or type unknown

A propos de conseil municipal

Par **MACRITAA**, le **30/04/2011** à **14:13**

Bonjour,
Je suis élu dans ma ville. Nous avons pour habitude de nous réunir pour le conseil municipal tous les mois et notamment le soir à partir de 20H00 depuis toujours.

Suite à quelques différents avec les partis d'opposition, le maire décide de réunir le conseil municipal prochainement à 14H30. Presque tous les élus sont au travail, plus de la moitié..

Peut-on accepter un fonctionnement pareil ?
A t-il le droit de la faire ?
Combien d'élus présent présent lui faut-il pour faire le conseil ? Nous sommes 33 élus sur la ville : 19 dans la majorité et 14 dans l'opposition.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés